

Club **Projet Urbain** *et paysage* FNAU

n°4
octobre 2004

Avant propos

Les 44 agences d'urbanisme de la FNAU sont étroitement associées à la préparation des "projets territoriaux" de leurs agglomérations. Plusieurs "Clubs thématiques" de la FNAU constituent des lieux de partage, d'expériences et de méthodes.

Le "Club **Projet Urbain et Paysage**" permet de confronter et de mutualiser les approches de composition urbaine et paysagère menées par les urbanistes des agences.

Chaque année, le Club choisit un thème de travail et retient une ville concernée par un projet majeur. En 2004, les urbanistes du Club ont été séduits par les projets de restructuration des quartiers sud du Havre et ils y ont vu une illustration particulièrement intéressante de la problématique d'interface entre une ville et son port, dans le contexte ambitieux d'un projet, "Port 2000", aux multiples enjeux.

L' "atelier projet urbain" organisé par le Club au Havre en mars 2004 a confirmé combien le métier d'urbaniste est, par nature, pluridisciplinaire et combien la transversalité des actions urbaines nécessite un travail d'équipe. Cette notion d'équipe est un des fondements de l'action des agences afin d'assurer la cohérence des politiques d'aménagement et de développement urbains.

Cette plaquette retrace les travaux de l'atelier du Havre et du séminaire sur le PADD qui s'est déroulé en juin. Elle permettra, je l'espère, à ses lecteurs de partager la passion qui anime les urbanistes des agences dans la conception et la préparation des "projets urbains" menées dans leurs territoires.

Marcel BELLLOT
Délégué Général

Bilan des activités et programme

17 octobre 2003

Bilan du Club pour l'année 2003, thèmes de réflexion, examen des candidatures pour l'atelier et programme pour l'année 2004.

23 Janvier 2004

Information sur la démarche "Densités et formes urbaines" menée par différentes agences dont Marseille par F.ROUSTAN, présentation du contexte de l'atelier du Havre par Anny LOGIOU et organisation du séminaire de réflexion sur les PADD par Yves GENDRON.

10-11-12 Mars 2004

Atelier projet urbain et paysage (3 jours) au Havre sur la reconversion des magasins généraux.

19 Mars 2004

Interclub transport/projet-urbain sur "Boulevards Urbains et voiries primaires d'agglomération". Publication dossier FNAU n° 16 de septembre 2004

4 Juin 2004

Séminaire de réflexion sur les PADD à l'IAURIF avec Jean-Charles Castel, Urbaniste de l'Etat au CERTU.

24 Septembre 2004

Bilan des activités du club pour 2004, préparation du programme d'activités pour 2005 : thèmes à traiter et regards sur les candidatures proposées.

Dernière minute...

L'atelier de 3 jours du club PUP se déroulera à Lorient et aura pour thème "un projet urbain à l'échelle d'une rade" en mars 2005.

Éditorial

Cette quatrième année de fonctionnement du Club confirme l'intérêt et l'efficacité du travail transversal dans la conception et la planification urbaine.

L'atelier du Havre, développé autour de la thématique portuaire et des rives de ville, a été riche en débats tant avec les décideurs havrais qu'avec les urbanistes du Club renforcé par deux paysagistes des agences.

La visite in situ 2004 a été remplacée par un séminaire d'une journée sur le PADD. Une quarantaine d'urbanistes, représentant 25 agences du réseau, étaient présents. Cette journée du 4 juin a permis de faire le point sur les méthodes d'élaboration des projets dans les agences et de confirmer l'importance de la démarche "projet" non seulement en amont ou en aval mais bien tout au long de la réflexion et de la construction des projets de villes.

Les animateurs : Yves Gendron et Frédéric Roustan

Avec un centre-ville totalement reconstruit par l'architecte Perret, la Ville du Havre a toujours été vivement intéressée par les réflexions sur l'urbanisme et l'architecture. C'est donc avec plaisir et dans un total esprit d'ouverture que nous attendions les idées des urbanistes venus de toute la France pour tenir au Havre, du 10 au 12 mars derniers, l'atelier du Projet Urbain de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui s'est

déroulé sur le thème de l'aménagement des «Magasins Généraux». Si le sujet était passionnant, notamment par la dynamique de renouvellement induite par le grand chantier Port 2000, il était aussi complexe compte tenu de la situation stratégique du site retenu, à côté d'opérations d'envergure conduites par B. FORTIER, B. REICHEN et L. BECQUART.

A l'issue de cet atelier, les urbanistes de votre fédération avaient,

Le Havre

Les magasins généraux un espace de reconquête au service de la métropole havraise

La présentation de l'atelier urbain qui s'est déroulé au Havre du 10 au 12 mars a été fort intéressante à plus d'un titre.

Tout d'abord, ces professionnels ont porté un regard neuf et très pertinent sur des problématiques dont nous débattons entre partenaires, sans toujours prendre le temps d'aller au fond des choses.

Ensuite, ils ont effectué, en un délai record, un diagnostic global (dépassant le strict périmètre qui leur était assigné...) des enjeux actuels et futurs de l'ensemble des nouveaux quartiers et leur articulation avec l'existant.

Enfin, ils ont identifié de manière sympathique différents scénarii associés à des conditions notamment de desserte globale qui ont permis de dégager différentes pistes qui seront très utiles pour les suites que ce secteur, à fort enjeu, ne manquera pas d'avoir.

En résumé, une équipe sympathique, motivée et compétente qui a laissé -pour toutes ces qualités- un souvenir fort...

Jean-Claude REBOULIN
Directeur Général de la
Chambre de Commerce et
d'Industrie du Havre



Le Havre aujourd'hui

Avec 250 000 habitants en 1999, l'agglomération havraise est une agglomération de taille moyenne, organisée autour d'une ville de près de 200 000 habitants traditionnellement tournés vers la mer.

Un fort développement industrialo-portuaire, dès les années 30, a permis le développement du Havre et marque aujourd'hui le positionnement économique de l'agglomération au niveau européen.

Avec la mise en service de **Port 2000**, liée à la massification du trafic conteneurs, le Port du Havre occupera une position stratégique à la porte de l'Europe, dont la région havraise devrait bénéficier.

Dans ce contexte, les sites d'interface entre la Ville et le Port ont toujours été des lieux stratégiques pour le développement et l'avenir de l'agglomération, dont l'enjeu se situe incontestablement sur les Quartiers Sud du Havre.

C'est pourquoi, en complément du programme d'investissement économique que constitue Port 2000, la Ville du Havre s'est engagée dans une opération importante de régénération sociale, environnementale et économique durable des Quartiers Sud, en appui de sa **candidature au programme d'initiative européen Pic Urban 2000/2006**.

Les Quartiers Sud du Havre : une identité portuaire et des atouts dont il faut tirer parti

Les Quartiers Sud se déploient de l'entrée principale de l'agglomération à l'entrée du centre-ville. Cette zone urbaine, proche de l'Estuaire de la Seine, couvre 600 ha. Ce secteur s'appuie au Sud et l'Est sur les zones portuaires et industrio-portuaires. Il est composé de 5 quartiers principaux.

Y résident un peu plus de 16 000 habitants en 1999, qui côtoient environ 14 500 salariés privés travaillant dans quelques 1 500 entreprises.

Les Quartiers Sud ont une histoire étroitement liée à celle du port du Havre dont l'extension a été guidée par la croissance de l'activité maritime.

Depuis 1918, la fonction résidentielle a subi un long déclin suite à l'éloignement des activités portuaires et industrielles vers le Sud-Est et au développement du logement collectif sur les plateaux dans les années 1960/1970 dont les caractéristiques répondaient mieux aux attentes des populations.

Il convient d'ajouter à cela l'effondrement progressif des activités traditionnelles (dockers et marins/fonctions portuaires) qui fondaient l'identité et la cohérence -sociale et urbaine- de ces quartiers.

Tout ceci a donc provoqué un réel déséquilibre des fonctions urbaines et des activités humaines. Aujourd'hui, l'excellente localisation géographique est un atout pour les Quartiers Sud.

non seulement compris et réinterprété les grands enjeux d'une interface Ville/Port de 600 hectares, mais ils ont laissé à la Ville des hypothèses claires et pertinentes sur lesquelles nous travaillons encore.

Les professionnels des Agences d'Urbanisme méritent bien leur réputation. L'Atelier du Projet Urbain est indéniablement une vitrine de la richesse du travail en

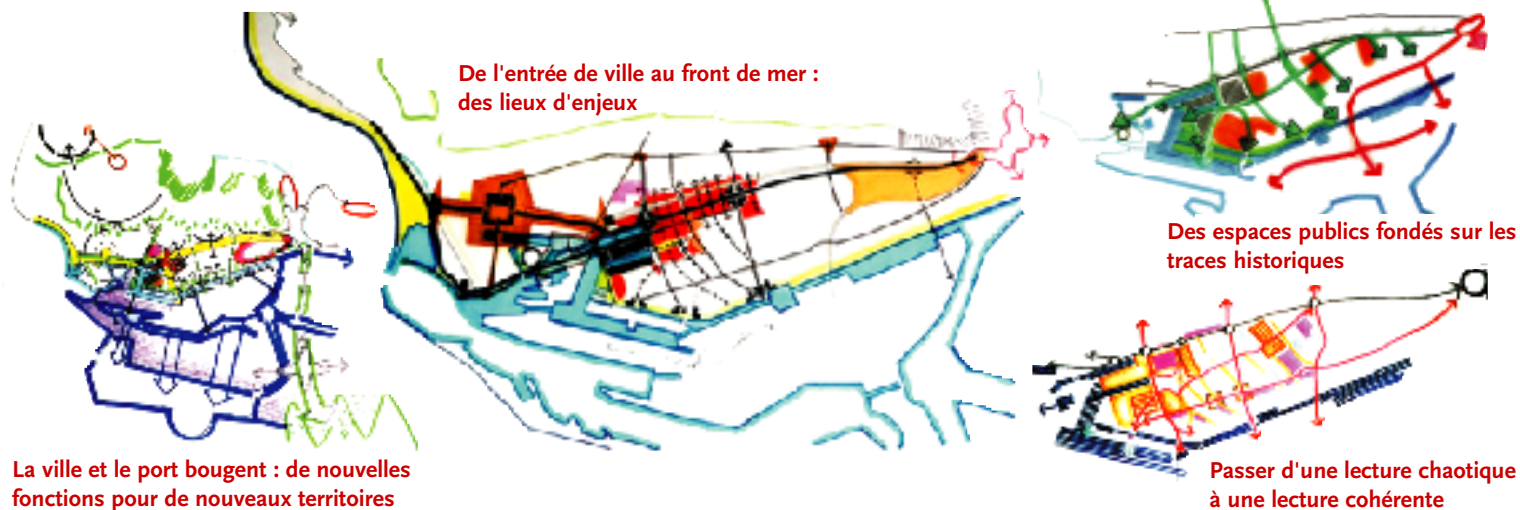
équipe que je conseille à toutes les villes.

Agathe CAHIERRE

Premier Adjoint au Maire du Havre

Vice-Présidente de la Communauté de l'Agglomération Havraise.

Le Havre



La ville et le port bougent : de nouvelles fonctions pour de nouveaux territoires

Des espaces publics fondés sur les traces historiques

Passer d'une lecture chaotique à une lecture cohérente

L'atelier havrais : des regards croisés...

En 2003, la définition d'un plan programme de renouvellement urbain, qui s'inscrivait dans le cadre du dispositif Pic Urban, a permis de dégager des orientations et des hypothèses de programme qu'il convient de préciser. La Ville du Havre a déjà pointé des priorités d'actions, dont celle relative à l'avenir du site des Magasins Généraux.

Celui-ci est :

- Un des sites prioritaires de la reconquête urbaine des Quartiers Sud ;
- Un site porteur d'histoire ;
- Un site environné de projets d'intérêt général ;
- Un site à restructurer dans un rapport cohérent avec ses périphéries ;
- Un site positionné sur l'axe Nord-Sud de développement de la ville.

La notoriété du projet de renouvellement urbain des Quartiers Sud du Havre était certes un atout pour la candidature du Havre. Mais c'est la qualité de l'enjeu, à savoir " Les Magasins Généraux, un site de reconquête urbaine dans un territoire d'avenir pour l'agglomération", qui lui a permis d'être retenu pour l'atelier in situ du club projet urbain et paysage.

En s'installant au Havre pour trois jours, cet atelier a eu pour mission de réfléchir sur le devenir du site des Magasins Généraux et de donner aux élus de nouvelles perspectives face aux questions de positionnement de ce lieu au sein du vaste territoire stratégique des Quartiers Sud du Havre.

Les résultats des réflexions et des travaux menés lors de l'atelier ont été restitués devant un partenariat élargi composé d'élus et de responsables techniques de la Ville du Havre, la Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH), de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Port Autonome et du Havre Développement.

Les réflexions et propositions de l'atelier

Un site qui appartient aux grandes entités paysagères du territoire : le front de mer, la ville centre, la costière et le plateau.

- Les éléments de composition : le réseau viaire, les perspectives, les espaces hydrauliques, les circulations douces ;
- Les traces historiques : le système de drainage du marais, le parcellaire et l'implantation du bâti.
- L'avenir des quartiers est à intégrer dans un processus d'évolution à long terme du port et de la ville ;
- Le centre-ville devient "étriqué" dans son enveloppe actuelle ;
- Les fonctions urbaines et portuaires se diversifient, l'eau devient aussi le support de fonctions récréatives et culturelles; un glissement progressif s'opère, vers le Sud et l'estuaire en changeant d'échelle ; le port délaisse ses anciens bassins ;
- De nouveaux rapports ville/port s'établissent, révélant un site (pouvant être support d'une dynamique) pilote de traitement des pollutions ;
- Les Quartiers Sud, le lieu où se joue le développement futur de la ville-centre, un espace de reconquête au service de la métropole Havraise, une problématique relevant des enjeux du SCOT;
- Un site longé par une pénétrante à faire évoluer pour qu'elle devienne une articulation Nord-Sud, marquée par un nouveau vocabulaire : aménager de véritables espaces publics urbains, en lieux et places des carrefours dénivelés.

Un espace d'articulation majeur, un espace de valeur ajoutée

- Les Quartiers Sud, un territoire composé d'une rive Nord «minérale» et d'une rive Sud fluviale et maritime ;
- Les Magasins Généraux, un «morceau» de ce territoire, inscrit dans une succession de secteurs d'enjeux majeurs, de l'entrée de l'agglomération au front de mer;
- Une trame d'espaces publics pour révéler un quartier (mettre en relations les paysages identitaires de la ville du Havre, affirmer un axe de «convivialité» reliant les coeurs de quartiers, créer des espaces de respiration) ;
- Sur certains sites, passer d'une logique portuaire à une logique de loisirs et de détente.

La qualité des urbanistes du réseau F.N.A.U. a permis, en un temps record, d'éclairer le débat local sur un secteur stratégique du Havre en proposant une orientation urbaine originale et crédible.

L'entière liberté d'expression, l'approche non dogmatique et l'ambiance sympathique, qui ont

prévalu dans cet atelier, sont les ingrédients complémentaires qui ont séduit, avec la modestie qui sied à l'exercice, le partenariat havrais.

Jacques MOREL

Directeur de l'Agence de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine

Le Havre

Garder l'originalité de la mixité actuelle au travers de leur nécessaire évolution



Photos de l'atelier Corinne Loup

«Une forte participation des Agences d'Urbanisme

16 Agences ont répondu présent à l'invitation havraise

- Bayonne,**
Katia Emerand,
- Brest,**
Anne-Marie Argouarch,
- Clermont-Ferrand**
Corinne Loup,
- FNAU,**
Agnès Charoussat,
- Grenoble,**
Yannick Goetz,
- IAURIF,**
Gwénaelle Zunino,
Paul Lecroart,
- Le Havre,**
Anny Logiou,
Charles Bergounioux,
- Lorient,**
Armelle Livory-Moser,
- Marseille,**
Frédéric Roustan,
- Nîmes,**
Arnaud Rollet,
- Oise la Vallée,**
Bruno Garnerone,
- Orléans,**
Nadia Arbaoui,
- Rennes,**
Sandrine Vaz-Brossard,
- Strasbourg,**
Yves Gendron,
- Tours,**
Céline Tanguay,



Photo 1

Les Magasins Généraux : un nouveau lieu de vie crédibilisé par le traitement des espaces publics



Photo 2



Photo 3



Photo 4

Les bassins : des complémentarités d'usage à rechercher

Quel avenir pour les Magasins Généraux

Profiter d'une localisation exceptionnelle

Il est au coeur des quartiers bénéficiant d'opérations de reconquête et de valorisation urbaines conséquentes (photo 1) ;

Il a bénéficié d'un environnement valorisé en matière de fonctionnement urbain (photo 2) ;

Il s'inscrit de fait dans la réflexion de valorisation et de réorganisation de l'entrée de ville, et de rapprochement des rives Nord/Sud (photo 3) ;

Il peut tirer parti de l'ensemble des fonctions environnantes culture/santé/vie de quartiers/maritimité (photo 4) ;

Capter les dynamiques en cours

- Une valorisation d'un «lieu de vie» en entrée de ville par la structuration d'un boulevard urbain ;
- Des transparences visuelles et des pénétrantes à créer dans une logique de continuité avec la rive Nord de l'entrée de ville ;
- Des perspectives à ouvrir vers les bassins dont il faut valoriser la proximité;

- Création d'un espace public majeur en prise directe avec un bassin et les Magasins Généraux, un fond de perspective à valoriser

Les Magasins Généraux : un changement d'usage dans la durée. L'intervention publique sur les espaces publics peut donner «le ton» des objectifs d'occupation de la collectivité.

La mise en œuvre du projet et son coût nécessitent pour la collectivité de ne pas "tout faire", de phaser dans le temps et d'imaginer des montages pertinents sur le long terme.

Magnifier la présence de l'eau en centre-ville

- L'eau : une particularité incontournable qui doit être centrale dans les préoccupations de développement ;
- Avoir des vues vers les bassins en ne bouchant pas les perspectives et en jouant avec les échelles;

Donner des vocations complémentaires aux bassins en combinant valeurs d'usages, valeurs symboliques et valeurs esthétiques : l'honneur, la pêche, le voyage, la plaisance, la fête, les marchandises, le rêve...

"J'ai d'abord été surpris par le succès de ce club qui a réuni, une quarantaine de personnes. Puis je salue la qualité de l'ordre du jour, qui a permis d'examiner des projets vraiment divers et complémentaires. Les exposés ont permis d'apprécier les différents niveaux de lecture de chaque cas présenté: le style projet d'entreprise du Grand Clermont, la culture de la gestion permanente à

Brest, le discours de la méthode à Toulouse, l'art de l'équilibre entre Le Projet et la renégociation des projets à Rennes... La loi SRU a fait du projet un impératif catégorique sensé remplacer les métiers du projet urbain au coeur de la fabrication des villes et donner un élan unificateur aux méthodes et aux produits.

Séminaire PADD : idéaliste et / ou pragmatique

Quels sont les différents types de PADD ? Y a-t-il une démarche particulière pour les communes et une autre pour les intercommunalités ? Le PADD, un projet pour la ville ou un projet politique ? Doit-on orienter les diagnostics ?

Au séminaire du 4 juin, les Agences de Brest, Clermont-Ferrand, Rennes et Toulouse nous ont livré leurs témoignages qui ont alimenté et enrichi les débats animés par les animateurs du Club et Jean-Charles CASTEL du CERTU.

Dégager un territoire, comment faire un PADD en commun quand il y a plusieurs acteurs?

Le Projet du Grand Clermont (105 communes – 9 EPCI) : à mi-chemin entre le PADD d'un PLU et le PADD d'un SCOT

Le projet du Grand Clermont vise la réalisation d'une charte de pays puis un S.CO.T. à partir d'un diagnostic partagé sur l'aire du schéma directeur. Le diagnostic, dynamique, est basé sur un questionnement stratégique mené par des urbanistes à partir d'axes structurants. Il est alimenté par des contributions, des ateliers avec des acteurs de la société civile et des commissions thématiques réunissant des techniciens. L'originalité de la démarche consiste à fixer les objectifs politiques du projet dans une feuille de route (Offre Publique d'Orientation - O.P.O.), cadre de référence pour les élus tout au long de la démarche. La deuxième innovation vise la mise en place d'un dispositif de compensations financières pour les territoires acceptant la réduction de leurs zones à urbaniser. Ce dispositif a évolué vers une proposition d'appui aux actions de préservation de l'environnement à travers un partage d'ingénierie et des aides financières.

Cette démarche amont a permis de " penser et faire " ensemble; le plus difficile étant de réussir le croisement entre enjeux locaux et enjeux territoriaux. L'O.P.O. a évité la dispersion des idées des élus tout en contenant les débats.

La conception de PADD en relation avec d'autres à des échelles différentes dans le pays de Brest.

Les échelles et les dimensions des territoires peuvent poser des problèmes non seulement de complexité, mais aussi d'organisation : à Brest, il est difficile de réunir tous les élus du Pays. Mais il est important que l' élu puisse être porteur et pas seulement décideur. Que ce soit à l'échelle communale, de la communauté urbaine, des communautés de communes ou encore de Pays, les Agences produisent des schémas prospectifs et deviennent en quelque sorte le " pilote " des échelles et le garant de la cohérence entre les projets. Ce pilotage doit aussi ajuster en permanence les écarts entre les échelles de territoires pour consolider les intentions communales.

La grande difficulté dans le Pays de Brest réside dans la hiérarchisation de la complexité car il ne faut pas perdre " la substance " dans le passage d'une échelle à l'autre (entre les schémas pros-

pectifs et le PADD) et son rôle de " pilote " ne doit pas non plus se substituer à celui des élus et de leurs responsabilités.

Quels contenus dégager pour élaborer un PADD

Les approches utilisées pour Toulouse et Rennes présentent des similitudes en s'inspirant d'une grille d'analyse proposée dans le document du CERTU de 2000 sur " Le développement durable ", l'objectif étant de ne pas se disperser dans le contenu du PADD.

Pour chaque question, les objectifs ou les projets portés par les élus sont identifiés puis trouvent une traduction concrète dans le PLU. Chaque thématique est analysée à l'aide d'une grille de questions récurrentes. L'utilisation de grille donne une meilleure appréhension des diagnostics pour ces premiers et facilite l'émergence des orientations.

La réalisation du PADD vue à travers le prisme du développement durable dans la région toulousaine.

Sur la commune de Balma, un diagnostic orienté sur le développement durable a été utilisé en amont pour préparer le PADD plutôt que de le faire de manière thématique en traitant 7 objectifs. Les enjeux sont par la suite identifiés à partir d'une confrontation des objectifs de la loi SRU avec les grands enseignements du diagnostic stratégique. Ils sont déclinés en grandes orientations et en micro enjeux spatialisés. Les orientations d'aménagement du PADD sont élaborées en fonction de ces enjeux et font l'objet d'une cartographie thématique.

Contrairement à cette démarche, le PLU de Blagnac a été réalisé de façon complètement différente dans lequel la ZAC Aéro - Constellation était l'élément moteur du projet politique. Le prisme développement durable n'a pas été utilisé. On imagine que la commune a voulu intégrer ce qu'elle pouvait maîtriser mais on peut aussi considérer qu'il s'agit d'une démarche moins rigide que celle des grilles et a amené à un véritable projet politique.

Dans la région de Rennes, des contenus à géométrie variable, des PADD en fonction de la taille des communes.

La question de l'échelle est primordiale dans la façon de traiter le PADD. Sur une ville importante, le PADD peut se résoudre à dresser de grands objectifs qui se traduiront plus ou moins dans des actions d'aménagement. Par exemple, les principes de structuration déclinés dans le PLU de Cesson-Sévigné sont susceptibles de trouver des traductions diverses dans le futur. Le PADD se traduit par des orientations générales que devront mettre en œuvre les élus. En un certain sens, le " jeu reste ouvert ".

Pour une plus petite commune, le changement d'échelle a un impact sur la définition des enjeux. Ainsi, avec l'exemple du principe de structuration urbaine, se pose réellement la question du tracé exact des voies et des propositions concrètes en ce sens.

Ce que j'ai entendu au Club Projet Urbain n'est pas un discours incantatoire sur la remise en ordre du monde par le projet, mais une diversité de situations où le projecteur n'est ni au centre, ni cantonné à l'amont ou à l'aval des procédures, mais un peu partout. Projecteur projecteur, ajusteur, négociateur, "légitimeur". Autant de facettes d'un savoir-faire plus complexe qu'il n'y paraît,

consistant à jongler entre la morale du "prêt à penser" loi SRU, la transcendance biblique du développement durable et la cuisine quotidienne des jeux d'acteurs."

Jean-Charles CASTEL

PADD

Club PADD

Ex. ce grille d'analyse pour l'accueil de la population & mixité sociale

| Indicateurs | Questions à se poser | Objectifs/Projets identifiés par les élus | Analyse au regard des principes du dév. durable |
|---------------------------|--|---|--|
| Progression démographique | Quelle évolution démographique au regard du nombre de log programmés ? Quels sont les objectifs intercommunaux ? | x logements par an | Réponses : -équilibrée aux besoins en log (ni trop, ni pas assez) -adaptée aux politiques communales |
| Offre foncière | L'offre est-elle suffisante ? Le prix est-il adapté au marché ? | Maîtrise des coûts d'aménagement | Avoir une action de régulation du marché foncier |

Grille Rennes



Décliner des objectifs généraux à cette échelle se traduirait par un PADD "coquille vide" ou "langue de bois".

Par Anne-Marie ARGOUARCH - Brest, Patrice CONTART - Toulouse, Rachid KANDER - Clermont-Ferrand et Jean-Michel MARCHAND - Rennes.

Émergence

Des 4 exemples qui précèdent, un premier constat ressort pour l'élaboration du PADD. Selon les échelles, les urbanistes doivent adapter leurs méthodes aux contextes locaux, soit en produisant des contenus pour pousser l'émergence d'un projet "plus technique", soit en alimentant un forum d'élus pour qu'il puisse élaborer leur projet politique.

Les débats de ce séminaire semblent montrer deux voies ; une, idéaliste, où l'on mise sur un projet partagé et une autre, utilitariste, où l'on part du terrain de manière pragmatique et où l'on met en place des logiques de compensation et d'ajustement des écarts par la négociation.

En terme de méthodes, l'utilisation d'une grille de lecture met en avant des questions fondamentales du développement durable mais ne sont pas toujours territoriales. Cette méthode peut rendre difficile la traduction du diagnostic en projet et peut freiner la spontanéité des élus dans la fabrication de leurs projets. La

méthode par " grille d'analyse " peut conduire à dresser une liste de réponses toutes faites " qui s'adaptent mollement à des configurations locales. Ce type d'approche serait mieux utilisé pour l'évaluation et non pour les diagnostics menant à un projet.

Il est clair qu'une démarche amont avec les élus et les acteurs semble plus à même de nourrir un véritable PADD mais en l'absence de commande politique forte, on se retrouve encore plus confronté à un système cartésien et à la production du projet par des urbanistes.

Dans ces démarches, l'utilisation de pré-PADD est importante pour faire émerger les projets. Les orientations écrites ne suffisent plus comme seul élément d'adhésion à un projet. On voit d'ailleurs un retour à une représentation graphique, très conceptuelle, pour comprendre le territoire et exprimer simplement le concept et les propositions avec l'utilisation de schémas "patatoïdes", "capsules" ou "organiques". Ces démarches demandent toutefois une bonne adéquation entre les enjeux et les échelles et appellent une vraie gageure..., la mobilisation et la solidarité des communes.

Yves GENDRON - Strasbourg et Frédéric ROUSTAN Marseille.
Merci à,
Arnaud ROLLET - Nîmes et Alain AVITABILE Saint-Etienne pour la restitution des débats.

La forte mobilisation des agences d'urbanisme au séminaire du PADD

Aix en provence
Guillaume Chazal,

Angers,
Isabelle Leulier-Ledoux,

Besançon,
Emmanuelle Henry,

Bétune,
Aurélie Ghueldre,

Brest,
Anne-Marie Argouarch,

Châlons en Champagne,
Amélie Nouvellon,

Clermont-Ferrand,
Rachid Kander,
Corinne Loup,

Essonne,
Patrick Thepin,

FNAU,
Agnés Charoussat,

Grenoble,
Frédéric Pontoire,

IAURIF,
Elisabeth Bordes,
Audrey Gauthier,
François Gorrand,
Paul Lecroart,

Le Havre,
Charles Bergounioux,
Philippe Bozon,
Jeannine Lemaire,
Anny Logiou,

Lille,
Christophe Bartholeyns,

Lorient,
Armelle Livroy-Moser

Lyon,
Léon Garaix,

Marseille,
Fredéric Roustan,

Metz,
Catherine Tondon,

Montbéliard,
Cédric Bonnardel,
Adeline Mathieu,

Nancy,
pascal Taton,

Nîmes
Patrice Fournier,
Arnaud Rollet,

Oise la Vallée,
Brunno Garnerone,

Orléans,
Pierre Guyot

Rennes,
Jean-Michel Marchand,

Saint-Etienne,
Alain Avitabile,

Anne-Marie Verdier,

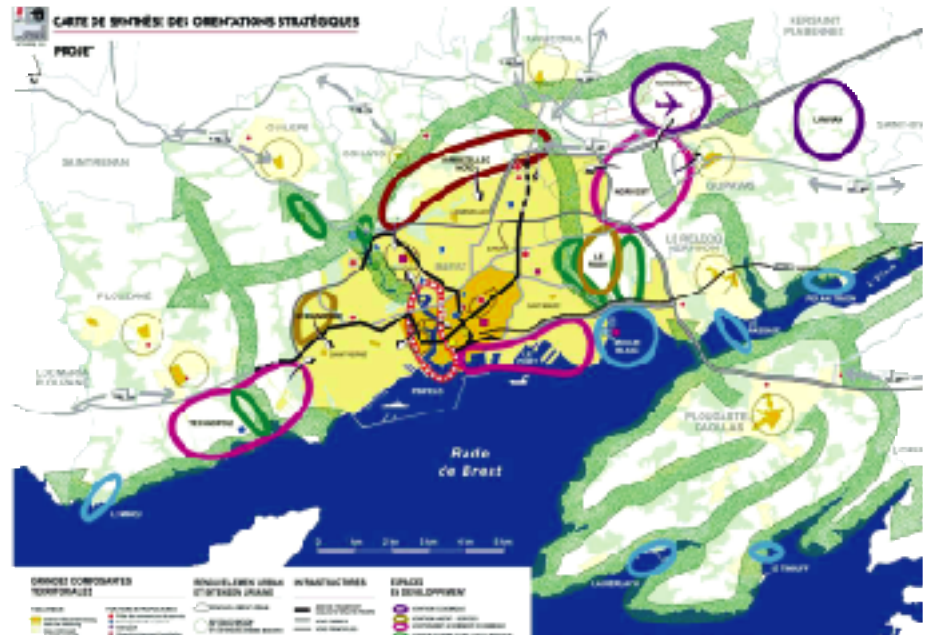
Strasbourg,
Yves Gendron,

Toulouse,
Patrice Contart,

Troyes,
Patrick Dal Cin,
Claudie Leitz,



Grand Clermont



Le PADD de Brest

Club Projet **Urban** *et paysage*

Un grand merci à l'IAURIF (Paul LECROART) et au Havre pour la qualité de leur accueil.

Comité de rédaction :
Frédéric ROUSTAN
& Yves GENDRON
Charles BERGOUNIOUX
Anny LOGIOU
Agnès CHAROUSSET
Conception graphique :
Daniel POURROY


FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

